



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

**Numéro 4**  
**Mercredi 29 janvier 2020**

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 48 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

en relation avec l'article 58 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC). La population est invitée à faire part de ses suggestions ou objections par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 248.4: Tavannes – Bellelay – Le Pichoux

Commune: Petit-Val (Sornetan)

Projet: 230.20060/Rénovation – Murs et lit de la rivière La Sorne: Sornetan, Sapran

Lieu de mise à l'enquête: Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz

Durée de mise à l'enquête: 29 janvier au 28 février 2020

Remarque: Il n'est pas possible de former opposition au stade de la procédure de participation, mais seulement dans le cadre de la mise à l'enquête publique des plans.

Loveresse, le 27 janvier 2020

III<sup>e</sup> Arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois

### Aînés

La sortie annuelle des aînés aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 et le Noël le mercredi 2 décembre 2020.

Des invitations personnelles seront envoyées en temps voulu.

Belprahon, le 29 janvier 2020

Le Conseil communal

### Avis de construction

Requérant: M. Sébastien Affolter, Champ de la Pierre 22, 2736 Sorvilier, représenté par Villatype SA, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 553, Chemin du Cratat

Projet: construction d'une maison familiale, avec balcon, piscine, garage, escalier et murs

Zone: H1

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Dérogation: art. 38 du RC (hauteur bâtiment « H ») supérieure à 4.50 m

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 27 février 2020 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 29 janvier 2020

Le Conseil communal



## Arrondissement

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef Service pour le Jura bernois Office des ponts et chaussées du canton de Berne

### Plan de route cantonale en vigueur

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne a édicté le plan de route suivant au sens de l'article 32 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes. Le plan de route est à présent entré en force. Toute personne peut consulter les documents approuvés à titre informatif pendant la durée du dépôt public. Il n'est plus possible de former des oppositions et des recours.

Route cantonale N°: 248.4: Tavannes – Bellelay – Le Pichoux

Commune: Petit-Val (Châtelat)

Projet: 230.20145 / Renouvellement – Chaussée: Châtelat, traversée de la localité

Plan de route: Réaménagement de la route à travers la localité de Châtelat

Edicté le: 10.01.2020

Lieu de mise à l'enquête: Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz

Durée de mise à l'enquête: 29 janvier au 28 février 2020  
Loveresse, le 27 janvier 2020

III<sup>e</sup> Arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef Service pour le Jura bernois Office des ponts et chaussées du canton de Berne

### Procédure de participation concernant les routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, soumet le projet de construction suivant à la population dans le cadre d'une procédure de participation en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR)



## Belprahon

### Avis de construction

Requérant: M. André Meyer, Champs Colnats 17, 2745 Grandval, représenté par Villatype SA, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 52, Clos Dedos

Projet: construction d'une maison familiale

Zone: Centre

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plan déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 20 février 2020 inclusivement**, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 22 janvier 2020

Le Conseil communal

### Test des sirènes

Le prochain test annuel des sirènes aura lieu le mercredi 5 février 2020.

Belprahon, le 29 janvier 2020

Secrétariat communal

### Agenda 2020

#### Assemblées

Les assemblées communales ont été fixées aux jeudis 11 juin 2020 et mercredi 9 décembre 2020, à 19h30, à la salle communale.



## Champoz

### Avis de construction

Requérants: M<sup>me</sup> Nadine et M. Markus Baumann, Les Grands-Clos 16, 2735 Champoz

Auteur du projet: Kiper Danael CAO, Bureau technique du bâtiment, Grand Rue 149, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 25, au lieu dit: Les Grands-Clos 16, 2735 Champoz

Projet: Aménagement d'un appartement dans les combles. Changement du chauffage existant. Rénovation du toit avec l'installation de panneaux photovoltaïques.

Dimensions et genre de construction: selon plans déposés

Zone: HA

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal **jusqu'au 21 février 2020**. Les oppositions et les réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Champoz, le 15 janvier 2020

Le Conseil communal



## Corcelles

### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Rosmarie Gigandet, Clos du Vêlie 83, 2747 Corcelles

**Auteur du projet:** Rosmarie Gigandet, Clos du Vêlie 83, 2747 Corcelles

**Emplacement:** parcelle N° 584, Clos la Jus 45, 2747 Corcelles

**Projet:** installation d'une roulotte prévue pour l'exposition de meubles

**Dimensions:** selon plans déposés

**Dérogation:** art. 81 LR

L'OPC a accordé la dérogation à min. 2.50 m du bord de la route cantonale sous réserve des conditions et charges mentionnées dans leur décision du 21.10.2019.

**Zone d'affectation:** village ancien

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 28 février 2020**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues jusqu'au terme du dépôt.

Corcelles, le 29 janvier 2020

Secrétariat communal

**Suppléant:** Edmond Montavon

**Stéphanie Burri:** Ecoles, AVS, petite enfance, oeuvres sociales, culture

**Suppléant:** Daniel Neukomm

**Albino Zanin:** Eaux propres, eaux usées, protection civile, feu

**Suppléante:** Stéphanie Burri

**Daniel Neukomm:** Travaux publics, constructions, éclairage public

**Suppléant:** Albino Zanin

### Administration communale

**Administratrice des finances:** M<sup>me</sup> Sandrine Gasser

Tél.: 032 493 40 91 courriel: finances@eschert.ch

**Secrétaire:** Séverine Steullet

Tél.: 032 493 40 85 courriel: secretariat@eschert.ch

Heures d'ouverture du bureau communal: lundi de 17h30 à 18h45 ou sur rendez-vous

Eschert, le 29 janvier 2020

Le Conseil communal

droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Loveresse, le 27 janvier 2020

Conseil communal



## Moutier

### Avis de construction

**Requérant:** Spano Kevin, chemin des Celtes 10, 2822 Courroux

**Auteur du projet:** Raymond Heyer, 2742 Perrefitte

**Emplacement:** Parcelle N° 43, rue du Stand 6 et rue du Nord 5

**Projet:** Rénovation complète de la maison intérieure et extérieure, rehaussement du toit avec lucarnes et Velux, isolation périphérique; Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur aéro; Aménagement de places de parc côté Est.

**Zone:** H3

**Dérogation:** Art. 58 RC

**Recensement architectural:** Objet figurant dans l'ensemble bâti L

**Dimensions et genre:** selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 28 février 2020 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 janvier 2020

Services Techniques-Urbanisme



## Grandval

### Test des sirènes

Le traditionnel test des sirènes aura lieu mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h.

Grandval, le 29 janvier 2020

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant:** Monsieur Eric Leuenberger, Champs Charrière 73, 2745 Grandval

**Emplacement:** parcelle N° 1014, au lieu-dit: « Champs Charrière 73 », Grandval

**Projet:** Aménagement d'une partie de la grange en appartement.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole

**Dérogations:** art. 24 LAT et 64 OC

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 27 février 2020 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse

Grandval, le 29 janvier 2020

Le Conseil municipal



## Eschert

### Arrêté relatif à l'organe de conduite communal

Au vu du règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations, le Conseil communal a, lors de sa séance du 22 janvier 2020, édité et approuvé un arrêté relatif à l'organe de conduite communal.

Il entre en vigueur avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Cet arrêté peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture.

#### Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Eschert, le 29 janvier 2020

Le Conseil communal

### Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du 7 au 16 février 2020.

Réouverture le lundi 17 janvier 2020 selon l'horaire habituel.

Eschert, le 29 janvier 2020

Le Conseil communal / l'administration communale

Conseil communal / administration communale

### Composition de l'exécutif communal – dicastères – 2020

**Edmond Montavon, maire:** Police communale, finances, administration générale

**Suppléant:** Jean-Daniel Parrat

**Jean-Daniel Parrat, vice-maire 2020:** Déchets, forêts, pâturages, ruisseaux, berges, espaces verts



## Loveresse

### Avis de construction

**Requérants:** Madame et Monsieur Marianne et Stefan Siegenthaler, Rue des Lys 4, 2735 Malleray.

**Auteur du projet:** Bureau Heimann O. Sàrl, Rue Aimé-Charpillot 4, 2735 Bévillard.

**Emplacement:** parcelle N° 788, Chemin du Verger 8, commune de Loveresse.

**Projet:** Construction d'une maison familiale sur deux niveaux avec un garage annexé et un couvert.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** Zone d'habitation H2a, Toitures traditionnelles.

**Dérogations:** Art. 414 RCC (pente de la toiture), art. A141 RCC (hauteur du talus).

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 février 2020 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Loveresse. Les oppositions ou réserves de



## Petit-Val

### Avis de construction

**Requérants:** Christen André et Vèrène, Le Pairez 59, 2716 Sornetan

**Auteur du projet:** Arc Architecture Sàrl, Patrick Cuenin, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan

**Emplacement:** Plaine Fin 17a, 2716 Sornetan, parcelle N° 347

**Projet:** Reconstruction d'un bâtiment comprenant un appartement et un garage réduit suite à l'incendie

**Genre de construction:** fondations: existantes; construction portante: étayage: -; parois: béton-brique; plafonds: béton; façades: matériel: bardage bois, couleur pré-vieilli bois (gris), toit: 2 pans, inclinaison 18,50, tuiles terre-cuite

**Dimensions:** longueur: 22.6 m; largeur: 14.2 m; hauteur: 8.3 m

**Zone:** Centre ancien

**Dérogations:** art. 213, chiffres 8 et 9 RCC de Sornetan

**Validation de vos avis sur la plateforme:**

**lundi 14 h**

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 28 février 2020 inclusivement** auprès de l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 29 janvier 2020

Secrétariat communal

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef Service pour le Jura bernois Office des ponts et chaussées du canton de Berne

**Invitation à une séance publique d'information**

Le III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef et la commune mixte de Petit-Val invitent la population à une séance publique d'information, qui aura lieu

**le lundi 17 février 2020 à 20 h à la salle des commissions, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz**

Cette réunion est mise sur pied pour présenter le dossier de mise à l'enquête 23020060 / Rénovation – Murs et lit de la rivière La Sorne : Sornetan, Sapran, actuellement à disposition pour consultation auprès de l'administration communale de Petit-Val et répondre aux questions posées. A cet effet, nous espérons accueillir à cette séance un grand nombre de personnes intéressées.

Loveresse, le 27 janvier 2020

III<sup>e</sup> Arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois



**Avis de construction**

Requérant : Chatelain Pascal, Rue des Euchettes 10, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Chatelain Pascal, Rue des Euchettes 10, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Menuiserie Morand Sàrl, Rue Principale 43, 2735 Bévillard

Emplacement : Parcelle N° 1292, Rue des Euchettes 10

Projet : Construction d'un couvert sur places de parc existantes

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérégation : Art. 26 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 21 février 2020 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 22 janvier 2020

Le secrétariat municipal

**Bibliothèque municipale**

**Fermeture pendant les vacances d'hiver**

La bibliothèque municipale sera fermée pour cause de vacances durant les deux premières semaines du mois de février 2020, soit du **3 au 14 février 2020**. L'équipe de gestion remercie les usagers pour leur compréhension.

Reconvilier, le 22 janvier 2020

Municipalité de Reconvilier

**PC 227/2019 - Avis de construction**

**Commune de Reconvilier**

Requérante : Mettim SA, Rue du Jura 1, 2800 Delémont.

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelles N°s 348, 1525 et 1527, au lieu-dit : « Jolimont », commune de Reconvilier.

Projet : construction d'un immeuble de 18 appartements comprenant un parking souterrain de 19 places, installation de panneaux solaires thermiques en toiture, création d'une route d'accès et aménagement de 13 places de stationnement extérieures dont 8 le long de la Rue de Jolimont ainsi que d'une place de jeux.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : H3, EV A et route.

Dérégations : art. 48 LAE, 80 LR, 15 et 27 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 février 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 janvier 2020.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

**Avis de construction**

Requérant : Kocher Patricia et Boris, Les Nouettes 4, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Kocher Patricia et Boris, Les Nouettes 4, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Verancolor Sàrl, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1368, Les Nouettes 4

Projet : Pose d'une pergola en aluminium avec lames orientables et fermeture par des stores sur terrasse existante

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 28 février 2020 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 29 janvier 2020

Le secrétariat municipal

**Permis de construire récemment délivrés**

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants :

- à Dzelili Redon pour la rénovation et agrandissement du bâtiment pour création d'un logement, pose de panneaux solaires, construction de 4 garages au Sud de la parcelle à la rue de Bel-Air 46, parcelle N° 891
- à Droz Martine et Philippe pour la construction d'un couvert pour voiture à l'impasse de la Carrière 4, parcelle N° 383
- à Mōri Christian pour la demande déposée après-coup pour le remplacement du chauffage à mazout par un chauffage à pellets à la Vie des Crêts 25, parcelle N° 392

- à Burri Christophe pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau aux Courtes-Rayes 12, parcelle N° 1428
- à Röthlisberger Alain pour la pose d'un garage préfabriqué 5m70x2m85x2m40, non chauffé, à La Chaudrette 2a, parcelle N° 864
- à Moghini Annick et Dimitri pour le remplacement d'une partie du terrain en pelouse par des pavés filtrants pour la création de places de parc, Impasse de la Carrière 4, parcelle N° 1443
- à Buchser David pour l'agrandissement du balcon existant façade Sud et création d'un accès sur façade Est à la rue de Bel-Air 14, parcelle N° 950
- à Bassin Rosemay et Roland pour la création d'un appartement dans la partie grange et création d'un balcon couvert à la rue du Dr. Tièche 20, parcelle N° 1606
- à Schürmann Nathalie et Mutti Marc pour le remplacement du biotope existant par un étang de baignade naturelle avec bassin de natation en béton. Dimensions 6m x 4m x 1m50. Non chauffé et non raccordé au chemin des Bouleaux 14, parcelle N° 1082
- à Gafner Cindy et Joël pour la fermeture par simple vitrage de la terrasse couverte existante à l'Ouest du bâtiment pour la création d'un jardin d'hiver non chauffé aux Courtes-Rayes 3, parcelle N° 1316

La Préfecture du Jura bernois a octroyé les permis de construire suivants :

- à Idrizi Hamdi pour la construction d'un garage pour une voiture, création d'un accès en pavés filtrants, agrandissement de la place existante au Nord de la parcelle et aménagement de balcons côté Ouest du bâtiment 5b, rue du Bruye 5b, parcelles N° 124 et 1653
- à Select CL Sàrl pour la demande déposée après-coup pour la suppression du fumoir et la création d'une salle de dégustation et d'un bureau à la Grand-Rue 17, parcelle N° 150

Reconvilier, le 29 janvier 2020

Le secrétariat municipal

**Avis de construction**

Requérant : Lehmann Liselotte et Fernand, La Promenade 3, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Lehmann Liselotte et Fernand, La Promenade 3, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Lehmann Liselotte et Fernand, La Promenade 3, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1420, La Promenade 3

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur

Dimensions : Selon plans déposés

**Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

Zone: H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 28 février 2020 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 29 janvier 2020

Le secrétariat municipal



## Roches

### Répartition des dicastères

La répartition des dicastères pour la nouvelle législation a été décidée par le Conseil communal comme suit:

**Roger Gerber, maire:** police administrative, relations publiques, aménagement du territoire, pâturages et forêts, SEME

**Nicolas Buchser:** finances, RH, assurances, environnement, déchets

**Arsène von Wyss:** informatique et bureautique, sapeurs-pompiers, protection civile

**Chantal Péteut:** écoles, transports, jeunesse et affaires sociales

**Sébastien Wenger:** bâtiments communaux, constructions, travaux publics, ponts et chaussées, éclairage public, eau potable et fontaines

Roches, le 23 janvier 2020

Conseil communal

### Cantonnier

Le Conseil communal a nommé **Olivier Liechti** au poste de cantonnier. Il souhaite à M. Liechti beaucoup de plaisir dans l'exercice de sa fonction.

Roches, le 23 janvier 2020

Conseil communal



## Saicourt

PC 130/2018 - Saicourt

### Avis de construction

**Requérante:** Office des immeubles et constructions du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne.

**Auteur du projet:** Atelier d'architecture m, Rue Centrale 115, 2501 Bienne.

**Emplacement:** parcelle N° 750 au lieu-dit: «L'Abbaye 2m», Bellelay, Commune de Saicourt.

**Projet:** démontage de deux chaudières à mazout et à vapeur existantes, démontage de la citerne à mazout de 300'000 litres à l'extérieur, démontage de la citerne à mazout de 32'000 litres au sous-sol, construction de deux silos à copeaux de bois enterrés au pied de la façade Sud du bâtiment N° 2m, installation de deux chaudières à copeaux de bois, modification de la façade Sud du bâtiment 2m (remplacement des fenêtres, fermeture de deux ouvertures existantes et pose de grilles) élargissement et réaménagement des routes d'accès afin de permettre la livraison des copeaux par camions, déplacement de la ligne électrique et aménagement de 56 places de stationnement.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** ZBP 8

**Zone de protection:** périmètre de protection archéologique.

**Recensement architectural:** objet C, digne de protection, ensemble bâti A (Bellelay), sous protection de la Confédération depuis 2000.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 février 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 janvier 2020.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Saules

### Fermeture du bureau communal

Le secrétariat sera fermé du vendredi 31 janvier au lundi 10 février 2020 y compris.

Les personnes désirant consulter les dossiers déposés publiquement durant la fermeture (demandes de permis de construire par exemple) sont priées de contacter le maire, M. Michel Schaer, au 079 825 64 50 pour convenir d'un rendez-vous.

Saules, le 22 janvier 2020

Conseil communal

### Test des sirènes

Le test annuel des sirènes aura lieu le mercredi 5 février 2020 de 13h30 à 16h.

Saules, le 29 janvier 2020

Conseil communal



## Sorvilier

### Bibliobus

Le Bibliobus sera stationné sur la place de parc de la paroisse le jeudi de 17h à 18h aux dates suivantes: 23 janvier, 20 février, 19 mars, 23 avril, lundi 25 mai, 18 juin, 20 août, 17 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre. Les abonnements seront offerts par la Commune aux enfants jusqu'en fin d'âge de scolarité, profitez de cette opportunité pour inscrire vos enfants lors du prochain passage du Bibliobus.

Sorvilier, le 29 janvier 2020

Le Conseil municipal

### Entrée en vigueur

### Modification du règlement tarifaire du règlement d'assainissement

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes

La modification du règlement tarifaire du règlement d'assainissement adoptée le 12 décembre 2019 par l'assemblée municipale est entrée en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le document peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Sorvilier, le 29 janvier 2020

Le Conseil municipal

### Entrée en vigueur

### Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes

Le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations, adopté par l'assemblée municipale du 12 décembre 2019, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Sorvilier, le 29 janvier 2020

Le Conseil municipal

### Arrêté relatif à l'organe de conduite communal

Vu le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes et de situations d'urgence du 12 décembre 2019, le conseil municipal a édicté un arrêté relatif à l'organe de conduite communal. Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cet arrêté peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Un recours peut être formé à son encontre dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sorvilier, le 29 janvier 2020

Le Conseil municipal



## Tavannes

Corps des Sapeurs-Pompiers La Birse

### Mise au concours

Le corps des sapeurs-pompiers La Birse recherche pour une date d'entrée immédiate,

**un ou une secrétaire/fourrier(ère)**

dont la mission principale sera d'assurer le soutien administratif du commandement.

#### Responsabilités:

- Assister le commandement pour toute correspondance
- Rédiger des courriers et des emails
- Prendre les PV et les mettre à jour
- Renseigner les données via notre ERP WinFap: effectif, soldes, facturation,...

#### Profil

- Connaissances des outils informatiques usuels
- Prêt(e) à suivre une formation spécifique WinFap (base de données)
- Flexible, polyvalent(e) et organisé(e)
- Domicilié(e) dans l'une des communes de Tavannes, Reconvilier, Saules ou Loveresse

Le/la candidat(e) retenu(e) sera incorporé(e) au CSP La Birse.

Si cette fonction suscite votre intérêt, merci de faire part de votre candidature par écrit jusqu'au 10 février 2020 par mail à [csplabirse@gmail.com](mailto:csplabirse@gmail.com) ou par écrit à l'adresse: CSP La Birse, Rue du Général Voirol 2, 2710 Tavannes.

Tavannes, le 29 janvier 2020

Etat-major, CSP La Birse

### Avis de construction

**Requérant:** M. Alain Christinaz, rue du Cairli 250, 2603 Péry.

**Projet:** construction d'un couvert à voiture sur la parcelle N° 562 au Chemin de Belfond en zone H2/S1.

**Dimensions et genre de construction:** selon plans et dossier déposés.

**Recensement architectural:** ensemble bâti C.

Protection des eaux : infiltration superficielle des eaux pluviales.

Dérogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 février 2020 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 29 janvier 2020

Le chef des travaux publics



PC 197/2019 - Avis de construction

**Avis de construction**

Requérante : Société coopérative Landi Vallée de Tavannes, Rte Cantonale 1, 2733 Pontenet.

Auteur du projet : Strüby Concept SA, Rte de Riaz 85, Case postale 2023, 1630 Bulle.

Emplacement : parcelle N° 531, aux lieux-dits : «Rte Cantonale 1 et 3», Pontenet, commune de Valbirse.

Projet : transformation, agrandissement et rehaussement (bâtiment central) du magasin Landi en réaménageant l'espace de vente extérieur, le dépôt et la zone administrative, pose d'une installation photovoltaïque en toiture et pose de diverses enseignes publicitaires sur les façades.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : AI.

Dérogation : art. 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 février 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 janvier 2020.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

**Mise au concours – apprenti(e) employé(e) de commerce**

La Commune de Valbirse met au concours une place d'

**apprenti(e) employé(e) de commerce**

Entrée en fonction : 17 août 2020

Durée de l'apprentissage : 3 ans

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des deux derniers bulletins scolaires, seront adressées jusqu'au 12 février 2020 à la Commune mixte de Valbirse (avec la mention « Offre de services »), Rue Aimé Charpillot 2, 2735 Bévillard. Pour tout renseignement, il est possible de vous adresser au secrétariat communal au 032/491 61 61 ou par courriel [secretariat@valbirse.ch](mailto:secretariat@valbirse.ch).

Bévillard, le 22 janvier 2020

Commune mixte de Valbirse

**Information du Conseil communal**

Les Autorités communales ont appris avec grand plaisir que le Fonds du sport a décidé de verser à la commune une subvention de Fr. 8'570.- pour la rénovation de la place de jeux (place rouge) de la Halle de gymnastique de Bévillard.

Bévillard, le 29 janvier 2020

Conseil communal

**Avis de construction**

Requérant(s) Maître d'ouvrage : Madame Perret Rita, La Gourbache 4, 2735 Malleray

Auteur du projet : Wahli Père & Fils, Grand-Rue 7, 2735 Malleray

Adresse du projet : BF 1200, La Gourbache 4, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet : revêtement de façade côté Nord, Ouest et Sud, abaissement du toit du bûcher; raccordement du tuyau de descente du toit côté Nord-Ouest au tuyau d'évacuation des eaux; installation d'un poêle à bois et pose d'un canal de cheminée côté Nord.

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : HA

Zones/périmètres protégés : Périmètre de protection de l'aspect local

Dépôt public : du 29 janvier au 28 février 2020 **inclusivement**.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 23 janvier 2020

Commune mixte de Valbirse

**Avis de construction**

Requérant(s)/Maître d'ouvrage : COOP Société Coopérative, Rue du Chêne 5, CP 518, 1020 Renens

Auteur du projet : Leschot Architecture Sàrl, M. Yves Leschot, Fbg St-Germain 32, 2900 Porrentruy

Adresse du projet : BF 164, Grand-Rue 51, 2735 Malleray

Description du projet : Pose de « films » publicitaires sur les vitrines existantes - pose d'une enseigne COOP sur l'entrée existante du magasin (durée 9 mois)

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : HA PC

Dépôt public : du 29 janvier au 28 février 2020 **inclusivement**.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 27 janvier 2020

Commune mixte de Valbirse

**Calendrier des parutions 2020**

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
6	5	05.02.2020	mercredi
7	6	12.02.2020	mercredi
8	7	19.02.2020	mercredi
9	8	26.02.2020	mercredi
10	9	04.03.2020	mercredi
11	10	11.03.2020	mercredi
12	11	18.03.2020	mercredi
13	12	25.03.2020	mercredi
14	13	01.04.2020	mercredi
15	14	08.04.2020	mercredi
16	15	16.04.2020	JEUDI
17	16	22.04.2020	mercredi
18	17	29.04.2020	mercredi
19	18	06.05.2020	mercredi
20	19	13.05.2020	mercredi
21	20	20.05.2020	mercredi
22	21	27.05.2020	mercredi
23	22	04.06.2020	JEUDI
24	23	10.06.2020	mercredi
25	24	17.06.2020	mercredi
26	25	24.06.2020	mercredi
27	26	01.07.2020	mercredi
28	27	08.07.2020	mercredi
29	28	15.07.2020	mercredi
30		22.07.2020	SUPPRIME
31		29.07.2020	SUPPRIME
32		05.08.2020	SUPPRIME
33	29	12.08.2020	mercredi
34	30	19.08.2020	mercredi
35	31	26.08.2020	mercredi
36	32	02.09.2020	mercredi
37	33	09.09.2020	mercredi
38	34	16.09.2020	mercredi
39	35	23.09.2020	mercredi
40	36	30.09.2020	mercredi
41	37	07.10.2020	mercredi
42	38	14.10.2020	mercredi
43	39	21.10.2020	mercredi
44	40	28.10.2020	mercredi
45	41	04.11.2020	mercredi
46	42	11.11.2020	mercredi
47	43	18.11.2020	mercredi
48	44	25.11.2020	mercredi
49	45	02.12.2020	mercredi
50	46	09.12.2020	mercredi
51	47	16.12.2020	mercredi
52	48	23.12.2020	mercredi
53		30.12.2020	SUPPRIME

# **informations pratiques**



## **Crémises**

Secrétariat communal  
Rue du Collège 6  
2746 Crémises

Téléphone: 032 499 95 42  
Courriel: [secretariat@cremines.ch](mailto:secretariat@cremines.ch)  
Site internet: [www.cremines.ch](http://www.cremines.ch)

### **Heures d'ouverture du secrétariat communal**

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

### **Heures d'ouverture déchetteries**

- Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- Samedi matin de 8 h à 12 h, samedi après-midi de 14 h à 17 h



## **Eschert**

Commune mixte d'Eschert  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85  
Courriel: [secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
Site internet: [www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

### **Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille**

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11 h à 12 h.  
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



## **Grandval**

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55  
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)  
Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)

**Heures d'ouverture:** Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30  
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

**Déchetterie ouverture:** Jeudi soir de 17 h à 19 h



## informations pratiques



### Moutier

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

#### Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu – me** 8 h à 11 h et 14 h à 17 h

**Jeudi** 8 h à 11 h et 14 h à 18 h

**Vendredi** 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

#### Service social:

**Lu – ma et ve** 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

**Mercredi** 14 h à 16 h

**Jeudi** 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

#### Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Service sécurité 032 494 11 29

Bâtiments/Urbanisme/  
Travaux publics 032 494 13 33

Electricité/Eau/  
Service de piquet 032 494 12 22

#### Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

#### Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

#### Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

#### Horaire

**Lundi à jeudi** de 7 h à 20 h

**Vendredi** de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

#### Site internet

[www.moutier.ch](http://www.moutier.ch)

#### Courriel

[info@moutier.ch](mailto:info@moutier.ch)

# **informations pratiques**



## **Perrefitte**

Administration communale  
Magali Zampedri  
Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74  
Courriel: perrefitte@gmail.com  
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h  
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30  
Site internet: www.perrefitte.ch



## **Petit-Val**

Commune mixte de Petit-Val  
Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70  
Courriel: admin@petit-val.ch  
Heures d'ouverture: Lundi de 17h30 à 19h30  
ou sur rendez-vous  
Site internet: www.petit-val.ch



## **Rebévelier**

Administration communale  
Rebévelier, 2717 Rebévelier  
c/o Brogna Alexandra,  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62  
ou 032 493 47 44  
Courriel: rebevelier@bluewin.ch  
Heures d'ouverture: sur demande



## **Reconvilier**

Municipalité de Reconvilier  
Route de Chaindon 9  
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73  
Courriel: info@reconvilier.ch  
Site internet: www.reconvilier.ch

### **Heures d'ouverture**

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.